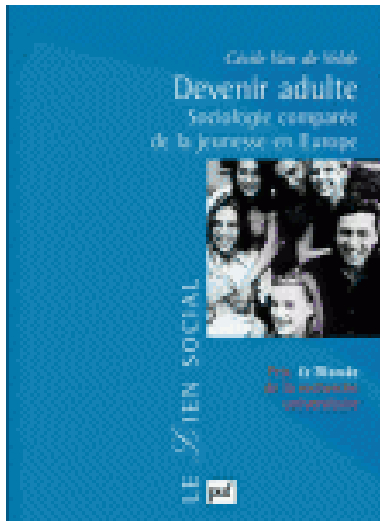


## Référence du texte

---

Cécile Van de Velde, *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Paris, Presses Universitaires de France, le Lien Social, 2008.



Cécile Van de Velde

Conclusion de l'ouvrage « Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe. », PUF, Le Lien Social, 2008.

### *Conclusion*

Au regard d'une société, à partir de quand est-on considéré adulte ? A quel âge et en fonction de quel statut sont censées s'opérer la sortie de la sphère familiale et l'entrée dans la vie active ? Où se situent les frontières légitimes entre l'enfant dépendant et le citoyen intégré, entre l'être à socialiser et l'individu éduqué ? Cet ouvrage s'est proposé, dans un tour d'horizon européen, d'identifier les expériences contemporaines du « devenir adulte », en lien avec leurs principaux fondements politiques, économiques ou culturels. Au terme de cette comparaison, l'Europe des jeunes s'est révélée plurielle : chacune des quatre sociétés analysées, le Danemark, le Royaume-Uni, la France et l'Espagne, définit un chemin privilégié de ce passage, en fonction des modes d'intervention publique, des systèmes éducatifs et des cultures familiales qui s'y agencent. D'un point de vue comparatif, l'« allongement de la jeunesse » est donc loin de revêtir transversalement les mêmes traits d'une société à l'autre. Cette structuration sociétale des trajectoires ne remet pas en cause l'existence d'autres clivages internes ou transversaux, qu'ils soient sexués, sociaux ou régionaux. Toutefois, même tempérée par ces multiples dimensions, la frontière sociétale s'est imposée, tout au long de ce travail, comme une ligne de différenciation particulièrement structurante des trajectoires de passage à l'âge adulte en Europe occidentale. Quatre formes contrastées d'expériences de la jeunesse ont ainsi été successivement explorées au cours des développements précédents ; chacune d'entre elles entretient des « affinités électives » avec des caractéristiques identifiées des sociétés étudiées. Or, ces fondements politiques, sociaux ou familiaux, ne sont pas spécifiques au panel des quatre pays comparés, et se retrouvent, à des degrés divers, dans d'autres agencements sociétaux européens. Cette comparaison se prolonge donc par une carte étendue des parcours de jeunesse, qui soulève, en dernière analyse, la question de l'homogénéité potentielle d'une génération européenne pourvue d'un destin commun, ou de l'irréductibilité de ses déclinaisons sociétales.

## Le temps long de la construction de soi

Si la majorité des jeunes Européens témoignent d'une forte aspiration à « se trouver » au travers de l'exploration de chemins de vie au cours de leur jeunesse, les jeunes Danois se sont montrés les plus enclins à pouvoir emprunter les longues trajectoires d'indépendance et de mobilité qui la caractérisent. Les autres jeunes Européens évoluent dans des structures socio-économiques et des configurations culturelles moins compatibles avec ce type d'expérimentation, et sont porteurs de représentations contrastées et socialement construites de l'âge adulte. La « quête de soi », liée à l'individualisme contemporain, est une valeur transversale au sein des jeunes générations européennes, mais elle trouve ses expressions les plus abouties au sein d'environnements sociaux particuliers, offrant un niveau de vie élevé, un mode d'intervention étatique défamilialisant et un modèle familial à tendance égalitaire.

Au-delà de la société danoise, les configurations sociales et culturelles nordiques tendent à induire des trajectoires de jeunesse indépendantes, longues et exploratoires, qui s'amorcent dans un départ précoce du foyer parental, et se prolongent par des itinéraires d'alternance entre vie solitaire et union libre et entre formation et emploi, jusqu'à une fin potentiellement tardive des études. Une indépendance y est garantie par l'Etat dès la majorité, qui institutionnalise, par une politique universelle et flexible de financement de la vie étudiante, la légitimité d'études longues, entrecoupées de périodes d'activité professionnelle. Ces trajectoires d'alternance, vécues sous le mode de la construction de soi et d'une détermination progressive aux rôles adultes, sont également favorisées par une intégration relativement aisée sur le marché du travail et par un lien formation-emploi flexible. Elles s'inscrivent en continuité d'une socialisation précoce à l'autonomie au sein de la famille.

Davantage qu'une simple réponse à un certain niveau de sécurité économique, cette logique constitue en quelque sorte un « aboutissement démocratique ». En donnant aux jeunes Danois les moyens d'un retour tardif aux études, la politique étatique favorise l'extension d'un temps long marqué par la mobilité, potentiellement prolongé par le recours à la formation continue : une allocation directe et universelle garantit la survie économique de l'étudiant indépendamment des ressources parentales ; sa flexibilité temporelle permet matériellement le prolongement ou la reprise, même tardive, des études. Cette bourse étudiante, potentiellement couplée à un prêt, prend la forme de « bons » mensuels que l'individu peut gérer à sa guise -sous condition de réussite aux examens-, dégressifs en fonction des revenus annexes de l'emploi, et sans limite d'âge : on pourrait presque parler, dans le cas des étudiants, de « flex-indépendance ». Elle s'inscrit dans des modes d'intervention politique qui, au regard des autres sociétés européennes, sont aujourd'hui relativement peu segmentés par l'âge.

Ce mode de financement des études n'empêche pas, loin s'en faut, l'investissement massif des étudiants -et plus largement des jeunes adultes- sur le marché du travail<sup>1</sup>. Cette socialisation précoce à l'emploi est inscrite au sein même du système de formation. Associée à un financement des études sans limite d'âge, elle rend compatible à la fois une prise d'indépendance précoce et une reprise tardive de la formation. Cette culture de l'emploi des « juniors », rejoint celle, à l'autre extrême des

---

<sup>1</sup> Plus de la moitié des jeunes scolarisés de 15-24 ans au Danemark combinent emploi et études en 2005. Chagny O., Passet O., « La faiblesse du cumul emploi-études des jeunes pèse sur le taux d'emploi global de la France », *op.cit.*

carrières professionnelles, d'un maintien dans l'emploi des « seniors » et de la défense d'un « droit au travail pour tous <sup>2</sup>».

Si elle est rendue possible par une politique étatique défamilialisante, l'existence de ce type de jeunesse répond en dernier ressort à des racines culturelles plus profondes, souvent présentées comme facteur limitant de l'exportabilité d'un « modèle danois »<sup>3</sup> : une forme relativement démocratique du lien familial ne fait que prolonger celle du lien social, et s'inscrit plus largement dans une double norme d'autonomie et d'égalité au sein des familles scandinaves<sup>4</sup>. Au Danemark, les politiques de financement de la formation ont elles-mêmes été mises en place au cours des années quatre-vingt pour contrer des phénomènes d'arrêt prématuré des études ou de surendettement des étudiants, et donc des comportements d'indépendance des jeunes adultes qui leur préexistaient. Ainsi, c'est dans l'enchevêtrement de valeurs culturelles valorisant l'autonomie individuelle, et de conditions politiques et économiques la rendant matériellement possible, que s'explique l'existence, au Danemark, de trajectoires de jeunesse gouvernées par une logique de développement personnel.

Ces agencements sociétaux ne sont pas spécifiques au Danemark. On les retrouve, dans des formes légèrement différentes, dans d'autres pays scandinaves. Il est donc possible de faire l'hypothèse que ce type de sociétés favorise également l'existence de parcours de jeunesse longs et exploratoires avant l'exercice des responsabilités adultes. Le cas de la société allemande peut également être présenté comme une potentielle déclinaison atténuée de ce modèle<sup>5</sup>, valorisant également l'indépendance précoce ainsi que la poursuite d'études longues, mais présentant une défamilialisation effective des études moins prononcée<sup>6</sup>.

### **Adulte à tout prix**

Les sociétés de type libéral -telles que le Royaume-Uni- tendent à développer des trajectoires de jeunesse plus courtes, tournées vers l'emploi. La décohabitation est censée avoir lieu dès la fin de l'adolescence ; elle se prolonge par des études concises et en grande partie autofinancées, suivies à la fois par un accès précoce à l'emploi salarié et aux statuts maritaux et parentaux.

L'indépendance des jeunes Britanniques n'est pas garantie, comme au sein des sociétés scandinaves, par un Etat fortement défamilialisant. Pourtant, avec un âge médian au départ de chez les parents de 21 ans<sup>7</sup>, l'indépendance résidentielle y est quasiment aussi précoce. Des historiens

---

<sup>2</sup> Guillemard A-M., *L'âge de l'emploi. Les sociétés à l'épreuve du vieillissement*, Paris, Armand Colin, coll. « U », 2003.

<sup>3</sup> Barbier J-C, « Au-delà de la 'flex-sécurité', une cohérence sociétale solidaire au Danemark », in Paugam S.,(dir.), *Repenser la solidarité, l'apport des sciences sociales*, op.cit.

<sup>4</sup> Gullestad M., « Petits faits et grands problèmes. L'anthropologie de la société scandinave contemporaine. », op.cit.

<sup>5</sup> Schultheis F., « Affaires de familles - affaires d'Etat : des visions et des divisions interculturelles d'une réflexion sociologique », in F. Schultheis, F. de Singly (ed), *Affaires de familles, affaires d'Etat*, Nancy, 1991, pp.7-22.

Voir également Mauger G., Bendit R., Wolffersdorff C. (von) (dir.), *Jeunes et sociétés. Perspectives de la recherche en France et en Allemagne*, Paris, Armand Colin, 1994.

<sup>6</sup> Salzbrunn M., « Entre autonomie et insertion. Les grands dispositifs de la politique de la jeunesse en Allemagne », *Horizons stratégiques*, n.4, avril 2007.

<sup>7</sup> Période 1994-1999, Panel Européen des Ménages.

renvoient ces pratiques de décohabitation à une « tradition historique » britannique<sup>8</sup>, où le départ du foyer survenait en moyenne à l'âge de 14 ans. Les parcours de jeunesse s'inscrivent dans un environnement culturel stigmatisant la dépendance financière envers les parents à partir de la sortie de l'adolescence, dictant des comportements de recherche d'emploi rémunéré, et ce également pendant les études. Même s'il ne marque pas l'arrêt du soutien financier des parents, le départ constitue une réelle rupture symbolique dans les trajectoires et dans les relations intergénérationnelles. Le foyer parental est associé à l'enfance ; dès lors, le départ de chez les parents, éminemment symbolique, devient l'acte fondateur de l'adulte.

Cette culture d'indépendance se conjugue à une valorisation de l'emploi salarié, vecteur d'autonomie financière. La norme sociale invite l'individu à devenir « adulte », c'est-à-dire un être de responsabilité pourvoyant à ses propres besoins. Particulièrement enclins à se définir eux-mêmes comme adultes dès l'âge de 20 ou 22 ans -et ce au regard de leur statut d'indépendance-, les jeunes Britanniques se distinguent également par la représentation relativement positive qu'ils manifestent de cet âge de la vie, l'associant massivement à un « point de départ » de trajectoires supposées ascensionnelles. L'âge adulte y constitue une perspective positive, voire un idéal, vers lequel les Britanniques tendent à s'engager le plus tôt possible. Ils se démarquent ainsi de la rhétorique de la « non-urgence » qui caractérise davantage les longues expériences de jeunesse des jeunes Scandinaves. Mais au-delà de cette incitation normative à l'émancipation individuelle, les trajectoires de précocité qu'empruntent les jeunes Britanniques répondent également à l'existence d'une forte pression financière pesant sur la poursuite des études et l'accès de plus en plus problématique au logement.

D'inspiration libérale, l'intervention étatique envers les jeunes adultes au Royaume-Uni incite à l'autofinancement : en remplacement des anciennes allocations directes, un système universel et unique de prêts étudiants a été mis en place en l'an 2000. L'endettement et l'activité professionnelle parallèles au cours des études sont préférés à la solidarité parentale, même au sein des milieux aisés<sup>9</sup>. Cependant, la tendance actuelle est à la hausse des frais de scolarité à payer ; le débat social sur la jeunesse, auparavant focalisé sur les jeunes sans domicile ayant quitté prématurément le foyer parental, s'oriente depuis quelques années sur le prix élevé des études et l'endettement croissant des étudiants. Ce coût de la scolarité rend nécessaire le recours à un soutien parental partiel, le plus souvent vécu sur le mode de la culpabilité. La poursuite d'études longues est ainsi fortement contrainte par son coût économique, et potentiellement délaissée au profit d'une intégration rapide sur un marché du travail relativement flexible. Révélateur d'une norme de précocité, le revenu minimum est ouvert sous conditions de ressources à tous les jeunes majeurs en attente prolongée sur le marché du travail, mais à un taux partiel pour les moins de 21 ans.

Ainsi, au delà d'une invitation normative à « être adulte », l'exigence libérale conditionne profondément les trajectoires de précocité des Britanniques. On peut supposer que les jeunes Américains et Canadiens se rapprochent également de ce type de trajectoires courtes et orientées vers l'emploi salarié. En effet, ces deux sociétés sont également structurées par un Etat-Providence de type libéral, et par un modèle familial empreint d'individualisme.

## **Les rails de la jeunesse**

---

<sup>8</sup> Cunningham H., « Pourquoi les jeunes Anglais quittent-ils si tôt leurs parents ? », *op.cit.*

<sup>9</sup> Plus du tiers des jeunes Britanniques de 15 à 24 ans scolarisés cumulent emploi et études. Chagny O., Passet O., « La faiblesse du cumul emploi-études des jeunes pèse sur le taux d'emploi global de la France », *op.cit.*

Le modèle républicain français s'est construit sur la centralité de l'école et la croyance en la « méritocratie scolaire » comme juste pourvoyeuse d'égalité des chances. L'attachement à ce modèle reste manifeste aujourd'hui, et le diplôme constitue encore en France – même si sa rentabilité salariale tend à diminuer sur le long terme<sup>10</sup> – un « puissant instrument de sélection et d'identification sociale »<sup>11</sup>. Parce qu'il clive les destins sociaux de façon précoce en fonction du niveau de formation initiale, ce marquage du diplôme laisse une empreinte profonde sur les parcours de jeunesse en France : comparativement aux autres sociétés européennes, le temps de la jeunesse y est pensé comme l'âge du placement, censé figer le statut social futur de l'individu, et dominé par l'enjeu du diplôme et du premier emploi. Les expériences de jeunesse des Français apparaissent ainsi en partie déterminées par une pression sociale à « se placer » au sein d'une hiérarchie prédéfinie, induisant des trajectoires d'études linéaires et précoces, et légitimant l'acceptation parallèle d'une dépendance partielle au niveau familial.

Ce mode d'entrée dans la vie adulte renvoie fondamentalement à un Etat-Providence de type « corporatiste<sup>12</sup> » qui structure la société en corps professionnels et octroie des droits sociaux en fonction de cette segmentation. Le système éducatif et le marché du travail renforcent cette partition par une sectorisation des filières d'études et d'emploi, et par une extrême valorisation du diplôme tout au long de la vie. Dans cette société caractérisée par l'importance de l'appartenance à un corps professionnel dans la définition sociale et individuelle, et par un couplage entre ce statut et le diplôme obtenu à la fin des études, la phase de jeunesse est pensée comme celle où l'on « construit sa vie », et dominée par la pression à prendre rapidement place au sein d'un corps professionnel. Serge Paugam<sup>13</sup> montre à cet égard le caractère particulièrement « disqualifiant » de la perte de statut social en France. Cette logique de placement contribue à des trajectoires académiques continues et amorcées de façon précoce - l'âge médian aux études supérieures y est un des plus bas d'Europe occidentale -, encore relativement cloisonnées du temps de l'emploi, et prolongées par une longue période d'insertion. En France, le cumul emploi-études est particulièrement faible (10,8% des 15-24 ans en 2005), et prend majoritairement la forme d'un « boulot alimentaire »<sup>14</sup>, très peu pourvoyeur de satisfaction<sup>15</sup>. Le rapport au temps s'inscrit dans une logique d'urgence, où les choix apparaissent irréversibles, et les perspectives d'avenir déterminées par le niveau du premier emploi. Il en résulte une sensibilité particulièrement aigüe des jeunes aux questions de « précarité » et d'insertion. Plus qu'ailleurs, l'âge adulte y est codé comme l'âge de la stabilité définitive, d'abord négativement connotée, puis recherchée au fur et à mesure que la pression de l'âge se renforce.

Cette configuration induit une dissociation particulièrement perceptible au sein de la jeunesse française entre une aspiration à l'indépendance précoce et l'adaptation nécessaire à un maintien provisoire sous égide parentale, au moins financière. Les jeunes Français se distinguent ainsi par un accès particulièrement long et progressif à l'indépendance : entre une décohabitation relativement précoce au regard des pays latins - l'âge médian au départ est de 23 ans en 1999 - et

---

<sup>10</sup> Selz M., Thélot C., « L'évolution de la rentabilité salariale de la formation initiale et de l'expérience en France depuis 35 ans », *Population*, vol.59, 2004.

<sup>11</sup> Chardon O., « La spécialité de formation joue un rôle secondaire pour accéder à la plupart des métiers », *Economie et Statistique*, n.388-389, 2005, pp. 37-56.

<sup>12</sup> Esping-Andersen G., [version anglaise, *The Three Worlds of Welfare Capitalism*, 1990], *Les trois mondes de l'Etat-Providence. Essai sur le capitalisme moderne*, Paris, PUF, « Le Lien social », 1999.

<sup>13</sup> Paugam S., *Les formes élémentaires de la pauvreté*, Paris, PUF, « Le Lien Social », 2005.

<sup>14</sup> Chagny O., Passet O., « La faiblesse du cumul emploi-études des jeunes pèse sur le taux d'emploi global de la France », *op.cit.*

<sup>15</sup> Enquête Eurostudent, 2005.

une stabilité professionnelle effective plus tardive, se glissent de multiples situations intermédiaires caractérisées par leur ambiguïté, associant des pratiques de solidarité familiale à une éthique de l'autonomie individuelle. En France, règne la « semi-dépendance ». Pourtant originaires d'une société de matrice catholique, les jeunes Français semblent adopter des comportements d'indépendance et des valeurs familiales plus proches de celles des pays protestants. L'exercice d'une solidarité parentale effective malgré une norme d'indépendance précoce répond prioritairement à l'enjeu de cette période, dominée par une pression au placement professionnel.

L'Etat consacre ce maintien partiel sous dépendance familiale par une politique hybride d'intervention envers les jeunes adultes, étudiants ou chômeurs. La plupart des dispositifs légitime prioritairement la prise en charge parentale des études et de la phase d'intégration professionnelle : l'octroi d'allocations familiales jusqu'aux 20 ans de l'enfant, l'existence de bourses étudiantes dépendantes des revenus parentaux, ainsi que l'exclusion des 18-24 ans du droit au revenu minimum participent d'une logique de mise en exergue des solidarités parentales. L'instauration de la condition d'âge de 25 ans dans l'octroi du RMI a ainsi été principalement motivée lors des débats parlementaires par la crainte d'une incitation à la décohabitation précoce et potentiellement à l'isolement, et par la volonté d'un maintien des protections familiales<sup>16</sup>. Ce mode prioritaire d'intervention se conjugue avec quelques traits défamilialisants, légitimant par exemple un droit partiel à l'indépendance résidentielle pour les étudiants et les jeunes chômeurs par l'intermédiaire d'une politique d'aide au logement.

Une extrême valorisation de la formation initiale, une socialisation tardive au monde du travail et une sélection durable par le diplôme constituent ainsi quelques fondements distinctifs d'un « modèle français ». Une de ses forces réside en sa capacité de formation massive et en la valorisation du « métier »<sup>17</sup> qu'il induit. Cependant, son effet anxiogène s'accroît actuellement face aux difficultés d'intégration sur le marché du travail. A l'heure où les trajectoires professionnelles se révèlent plus mobiles et plus réversibles, ce « verrouillage »<sup>18</sup> des destins sociaux sur les premières années de jeunesse perd de son fondement. La croyance en la promesse scolaire elle-même est mise à mal par les difficultés d'intégration professionnelle et le développement d'un sentiment de déclassement : s'il reste une condition minimum à l'intégration, le diplôme n'est plus perçu comme une clé suffisante. Soulignons également que la dépendance familiale prolongée induite par l'allongement du temps des études et de l'insertion professionnelle se heurte aux revendications d'autonomie des jeunes générations, et accroît le prix relatif de l'investissement en formation. Une voie d'évolution possible serait de desserrer la norme de linéarité qui sous-tend actuellement les trajectoires, et de réduire non pas la longueur, mais la centralité et l'exclusivité des études au sein des parcours.

Dans la mesure où le « corporatisme » y est particulièrement structurant, qu'il s'accompagne d'un lien diplôme-emploi fermé et d'un système éducatif sectorisé, on peut supposer que la société française soit celle qui offre le cadre le plus susceptible de générer ce type d'expériences, même si elle peut se décliner de façon partielle -dans ses versants socio-professionnels uniquement- au sein d'autres sociétés paradoxalement très lointaines, telles que la Corée et le Japon.

---

<sup>16</sup> Lima L., « L'âge de l'Etat social : une comparaison France-Québec des systèmes d'assistance-jeunesse », Communication au colloque MATISSE « *L'accès inégal à l'emploi et à la protection sociale* », Paris, 16-17 septembre 2004.

<sup>17</sup> D'Iribarne P., *La logique de l'honneur*, Paris, Seuil, 1989.

<sup>18</sup> Dubet F., *L'école des chances. Qu'est ce qu'une école juste ?*, Paris, Editions du Seuil, « La République des idées », 2004.

## **L'attente**

Enfin, la société espagnole, tout comme d'autres sociétés méditerranéennes de type « familialiste », favorise en son sein une expérience de jeunesse caractérisée par l'attente au foyer parental des conditions nécessaires à la construction d'un nouveau foyer : l'emploi stable, le mariage, et l'achat d'un appartement -dans le contexte d'un marché de l'immobilier peu tourné vers la location-. La sortie du foyer clôture des trajectoires marquées par le chômage et la précarité professionnelle. Les solidarités intergénérationnelles prennent avant tout la forme du maintien de la cohabitation tant que ne sont pas réunies les conditions économiques et conjugales d'une sortie installée.

Soulignons d'emblée qu'au-delà de facteurs strictement économiques, le maintien prolongé au foyer renvoie à des normes culturelles valorisant l'appartenance familiale et conditionnant le départ à la constitution d'un nouveau foyer : la liaison départ-mariage reste profondément structurante des trajectoires d'émancipation, même si son pouvoir explicatif tend à diminuer sur le long terme. La proportion de jeunes âgés de 25 à 30 ans qui restent chez leurs parents tout en étant salariés s'élève ainsi à plus de 50% au sein des sociétés méditerranéennes et en Irlande. Le foyer constitue l'espace privilégié de l'expression des liens familiaux, et le quitter sans en avoir construit un nouveau peut relever d'une « trahison » affective. La cohabitation tardive, non stigmatisée, s'envisage prioritairement dans une logique assurantielle de long terme : le sens de la solidarité familiale est censé se renverser au cours de la vie. Le départ clôture des trajectoires de jeunesse entièrement vécues sous le toit parental, et marque un seuil d'entrée dans la stabilité adulte.

En ce sens, les trajectoires d'autonomie des jeunes adultes consistent avant tout à construire leur individualité au sein même du foyer familial, par l'introduction progressive d'une réciprocité envers les parents et la préparation de leur propre installation. Par conséquent, à âges et statuts sociaux équivalents, les Espagnols sont significativement plus enclins à prolonger la cohabitation familiale que les jeunes originaires des trois autres pays d'étude. La cohabitation des jeunes adultes et de leurs parents est souvent qualifiée d'« hôtel de luxe ». Le versement d'une contribution financière s'observe plus fréquemment dans les familles défavorisées ; dans les autres milieux, les parents encouragent plutôt leurs enfants à épargner, afin de favoriser l'achat d'un logement. Le prix symbolique de cet « hôtel » réside notamment dans l'observation et le respect des valeurs parentales nécessaires à la cohabitation.

Mais ce type d'expérience s'inscrit avant tout dans une société qui n'offre pas de rôle social à sa jeunesse avant un âge tardif, et maintient longtemps les individus dans un statut d'attente. Certes inscrites dans une norme d'appartenance, les trajectoires de maintien au foyer parental se révèlent également fortement conditionnées par la contrainte économique et par l'impossibilité matérielle de pouvoir « s'offrir » une sortie installée. Dans le contexte d'un taux de chômage juvénile particulièrement élevé et de difficultés accrues d'accès au logement, l'absence d'aides publiques en faveur de l'indépendance contraint les individus à prolonger leur phase de jeunesse tant que ne sont pas réunies les conditions d'une stabilité adulte. Le mode d'intervention étatique légitime en effet la prise en charge familiale des coûts sociaux de cette période ; le seuil d'accès au revenu minimum fixé à 25 ans, ainsi que l'obligation d'entretien jusqu'au mariage de l'enfant, en sont deux exemples caractéristiques. Tout comme en Italie, les perspectives professionnelles et salariales des jeunes



entrants sur le marché du travail ont récemment été érigées en problème social : contraints de s'endetter à vie pour l'acquisition d'un logement, ces jeunes ont été baptisés la « génération à 1000 euros ». L'impact de ce maintien tardif au foyer sur les comportements de fécondité est également questionné.

Au regard de nombreux indicateurs familiaux et sociaux, l'Espagne rejoint un pôle plus large composé des pays méditerranéens, et dont l'extrême est représenté par l'Italie<sup>19</sup>. On peut donc supposer que les pays du Sud de l'Europe, présentant des agencements socio-économiques similaires -Etats-Providence de type familialiste et insertion difficile des jeunes générations -, sont également à même d'induire cette forme d'expérience de la jeunesse<sup>20</sup>.

## Génération et sociétés

A l'heure d'une internationalisation des systèmes éducatifs et des marchés du travail, se pose la question de la convergence des modes de passage à l'âge adulte en Europe, ou d'un parallélisme continu de ses trajectoires. L'émergence d'une dynamique générationnelle est en jeu, susceptible selon certains auteurs de mener à une renégociation transversale du « contrat social » qui relie la génération présente avec la génération aînée. Or, la force actuelle des clivages sociétaux sur les formes sociales du « devenir adulte » a constitué un point frappant de cette enquête, et invite à réfléchir plus avant sur leurs principaux fondements ainsi que sur leurs évolutions potentielles.

Une bourse pour tous au Danemark, des prêts individuels au Royaume-Uni, un système hybride en France et une absence d'aide en Espagne : les politiques publiques, dans leurs principes mêmes, divergent encore profondément en Europe, notamment sur la question de l'aide aux étudiants. Ces contrastes au sein des logiques d'intervention se prolongent dans le panel d'âges d'accès aux revenus minimums plus ou moins précoces, passant de 18 ans au Danemark et au Royaume-Uni, à 25 ans en France et en Espagne. Mis en perspective comparative, l'âge relève ainsi d'un construit politique, fortement structuré par le type d'intervention étatique dominant au sein d'une société. Les agencements différenciés entre l'Etat, la famille et le marché du travail dans la prise en charge de la dépendance des jeunes adultes<sup>21</sup> forment une caractéristique profondément explicative des parcours empruntés, qui conditionne par exemple le degré de familialisation des études ou les principaux modes de décohabitation.

D'autre part, en interrelation avec ces modes d'intervention publique, soulignons le rôle structurant des multiples formes du lien formation-emploi sur les trajectoires socio-professionnelles des jeunes adultes. Si les nouveaux entrants font partout face à des difficultés plus marquées que les travailleurs expérimentés –à l'exception notable de l'Allemagne<sup>22</sup>-, c'est en France et dans les pays méditerranéens que le traitement des âges sur le marché du travail pénalise le plus sévèrement les jeunes. Ces différentes modalités d'insertion clivent non seulement les destins sociaux, mais

---

<sup>19</sup> Saraceno C., "Being Young in Italy : The Paradoxes of a Familialistic Society", *European Journal of Social Quality*, 2, pp. 120-131.

<sup>20</sup> Cicchelli V. Merico M., « Le passage tardif à l'âge adulte des Italiens : entre maintien du modèle traditionnel et individualisation des trajectoires biographiques », *Horizons stratégiques*, n.4, avril 2007.

<sup>21</sup> Esping-Andersen G., "Unemployment, Welfare Regimes and Income Packaging", in Gallie, Paugam (dir.), *Welfare Regimes and the Experience of Unemployment in Europe*, Oxford University Press, 2000.

<sup>22</sup> Florence Lefresne analyse cette spécificité allemande comme une conséquence partielle du système d'apprentissage. Lefresne F., *Les jeunes et l'emploi*, op. cit.

également le rapport aux études et aux premiers emplois : la crainte d'une « précarité » prolongée est d'autant plus aigue quand elle s'inscrit, comme en France, dans des configurations sociales qui rendent difficile un retour aux études ou l'accès à une « seconde chance » après les années de jeunesse.

Enfin, cette comparaison invite à souligner également le rôle des normes culturelles dans l'interprétation des trajectoires des jeunes adultes. Certes, l'existence de politiques publiques et de marchés du travail plus ou moins ouverts aux primo-arrivants explique largement les contrastes dans la survenue de la prise d'indépendance, du nord au sud de l'Europe ; leur agencement à un niveau encore national explique pour une large part l'effet sociétal sur les trajectoires individuelles. Ce premier niveau d'analyse est le plus fréquemment mobilisé pour expliquer les différents modes de vie des jeunes adultes, faisant des spécificités nationales observées sur les trajectoires une simple conséquence des caractéristiques institutionnelles du système éducatif, du marché du travail et de l'Etat-Providence. Toutefois, cette enquête a montré que les clivages dans les comportements familiaux des jeunes adultes ne se réduisent pas à ces facteurs d'ordre financier, et répondent également à des héritages culturels et religieux. La carte européenne est sur ce point frappante : la précocité du départ et de la mise en couple oppose nettement les pays de matrice protestante à ceux de matrice catholique, y compris l'Irlande. Rester chez ses parents en étant salarié, en attendant de la mise en couple, est un comportement distinctif des pays d'obédience catholique. Cette recherche a ainsi montré l'existence d'un clivage normatif entre la valorisation d'une indépendance précoce parmi les jeunes Danois et Britanniques, dans une moindre mesure en France, et la norme d'appartenance familiale plus saillante en Espagne. Héritages protestants et catholiques posent leur empreinte sur les comportements d'indépendance des jeunes adultes. Il est donc probable que les différences observées dans les trajectoires au sein de cette génération européenne puissent résister, au moins partiellement, à l'harmonisation des politiques étudiantes et à l'internationalisation des marchés du travail.

De façon transversale, il apparaît ainsi que chaque environnement sociétal produit une forme de configuration socio-politique et culturelle qui structure le passage à l'âge adulte. Au regard de ces contrastes, les formes multiples que revêtent aujourd'hui les mouvements sociaux des « jeunes générations » au sein des sociétés européennes prennent sens, et répondent directement aux déficits de chaque modèle. Les manifestations d'une génération de « mille-euroistas » renvoient en Espagne à la conjonction d'une précarité prolongée et de difficultés grandissantes d'accès au logement. Les débats sur la « génération sacrifiée » en France, portés par des revendications centrées sur les études, les stages et l'insertion, s'inscrivent dans une configuration sociale portant à leur paroxysme les clivages intergénérationnels tout en consacrant l'enjeu majeur d'un placement sur le marché du travail. Les manifestations britanniques axées sur le surendettement des jeunes et l'accès au logement répondent à des trajectoires conjuguant une forte pression financière à une norme d'indépendance précoce, tandis que les débats émergents au Danemark sur le maintien des bourses d'études se focalisent plutôt sur les inégalités intra-générationnelles. Ainsi, au-delà d'une dynamique transversale, la question de l'équité entre les générations dans les débats publics et les mouvements sociaux se décline selon des formes socialement définies, principalement liées au traitement relatif des âges qui prévaut dans chacune des sociétés.

## Vers la fin des âges au sein des politiques publiques ?

Plusieurs pistes de réflexion émergent de cette mise en perspective du traitement de la jeunesse en Europe occidentale, et conduisent à une formulation plus précise de la question des solidarités envers les jeunes adultes à l'échelon européen.

D'une part, récemment accentuée par la problématique du logement, la question de la mise en solvabilité économique des jeunes majeurs, quel qu'en soit le vecteur privilégié -Etat, marché du travail, accès plus aisé au crédit-, constitue un enjeu majeur des politiques publiques locales, nationales, et européennes. Même à l'issue de la période de formation et d'insertion, les difficultés d'accès au logement viennent contrarier des aspirations communes à une indépendance autofinancée. Cumulées à une intégration difficile sur le marché du travail, elles risquent de confronter les individus dépourvus de filets de sécurité familiaux aux interstices de pauvreté laissés actuellement vacants au sein des trajectoires par des seuils d'âge ou de statut segmentés : c'est le cas en France, mais également au Royaume-Uni ou en Espagne. La tentation est grande pour les pouvoirs publics, face à ces problématiques, de se reposer sur les vertus exclusives des solidarités intergénérationnelles. Pourtant, cet appel à des solidarités familiales « protectrices » n'est pas sans effet pervers : au delà de leur caractère inégalitaire, il induit des rapports intergénérationnels marqués par une grande ambiguïté. Longuement sollicitée en tant que pourvoyeuse, la génération aînée devient à la fois le miroir et l'amortisseur du déclassement. Au regard des expériences de cohabitation intergénérationnelle des jeunes adultes en France et en Espagne, il semble que l'accentuation de la directivité des aides publiques dans ces deux pays, au détriment des aides indirectes telles que les allocations parentales, serait à même d'induire une forte réactivité des trajectoires résidentielles, surtout si elles facilitent un accès de plus en plus problématique au logement.

D'autre part, l'atténuation des seuils d'âge au sein des trajectoires des jeunes adultes, par l'instauration d'une souplesse temporelle dans les aides publiques qui leur seraient allouées, vient alimenter une seconde piste de réflexion. Une approche en termes de trajectoires, orientée sur l'activation directe de filets de sécurité en cas de précarité potentielle, serait aujourd'hui plus adaptée que la tendance actuelle à encadrer les aides destinées aux « jeunes » par de multiples critères d'âge. De nombreuses politiques d'insertion reposent encore sur une approche ciblée en termes de catégories d'âge, créant des effets de seuils dans les trajectoires et contribuant potentiellement, comme dans le cas de la France par exemple, à des effets pervers d'« externalisation<sup>23</sup> » de la classe des 16-25 ans du marché du travail. C'est le cas également du New Deal for Young People, mis en place au Royaume-Uni en 1998 auprès des jeunes âgés de 16 à 25 ans : tout comme d'autres dispositifs « spécial jeunes » à l'échelon européen, ces interventions recueillent des résultats mitigés, ayant tendance à privilégier uniquement les plus employables et à ne pas jouer sur le niveau d'emploi à moyen terme<sup>24</sup>. Un mouvement émergent consiste à s'affranchir de ces seuils d'âge, pour envisager des modes d'intervention axés sur la continuité des trajectoires individuelles, homogénéisant de ce fait le traitement des nouveaux entrants et celui des

---

<sup>23</sup> Elbaum M., Marchand O., « Emploi et chômage des jeunes dans les pays industrialisés : la spécificité française », *Travail et emploi*, DARES, 1994, n.58.

<sup>24</sup> Fougère D., Pfister C., « Réformes structurelles sur le marché du travail : que nous enseignent les études micro-économiques ? », *Bulletin de la Banque de France*, n.151, juillet 2006.

autres citoyens<sup>25</sup>. A cet égard, les discriminations liées à l'âge sont récemment devenues illégales au Royaume-Uni : l'« Age Discrimination Act » prolonge la directive de la Commission Européenne adoptée en 2000 contre les discriminations à l'emploi et au travail liées à la religion, à l'âge, au handicap ou à l'orientation sexuelle. Cette loi est susceptible par exemple de remettre en cause au Royaume-Uni le revenu minimum spécifique à taux réduit pour les moins de 21 ans, et révèle un mouvement plus transversal d'atténuation des interventions construites sur l'âge. A cet égard, la flexibilité temporelle qu'instaure le système danois est particulièrement inspirante, en ce qu'elle introduit, par un principe de responsabilisation dans la gestion de provisions d'allocations publiques, une marge de latitude dans la conduite des trajectoires individuelles.

Enfin, à l'aune de parcours adultes désormais discontinus, la mobilité géographique et socio-professionnelle -et par là-même l'existence de passerelles potentielles entre différents secteurs d'études et d'emploi-, tend à s'imposer comme un enjeu central des trajectoires contemporaines d'entrée dans la vie adulte. Les évolutions des formes d'emploi laissent entrevoir une fragmentation possible des jeunesses européennes en fonction d'une propension individuelle et collective à gérer la mobilité induite par la flexibilité des marchés du travail. Une socialisation plus précoce à la mobilité, qui caractérise de plus en plus les trajectoires adultes, passerait notamment par une désectorisation des filières d'études et d'emploi, ainsi que par l'aménagement d'études mixées, entrecoupées de segments d'expériences professionnelles, et donc d'une durée potentiellement comparable, mais déployées sur un temps plus long, au cours de la jeunesse mais également tout au long des parcours de vie. En France particulièrement, l'instauration d'une telle forme de mobilité et de réversibilité potentielle dans les parcours de jeunesse, à défaut d'enrayer les difficultés d'insertion professionnelle, aurait le mérite d'assouplir la norme d'urgence et l'absence de seconde chance qui sous-tendent actuellement les trajectoires.

### **Des âges aux générations**

Soyons toutefois lucides sur les enjeux et les risques d'une politique « sans âge » qui se limiterait à homogénéiser les droits d'accès à la formation et à l'emploi des jeunes et des aînés à partir de la majorité. Si elle peut conduire à atténuer les effets d'âge au sein des trajectoires, cette seule logique d'intervention ne doit pas inviter à négliger le caractère générationnel de certains clivages sociaux : la neutralisation des âges dans les politiques publiques signifie l'égalité de traitement de tous les individus majeurs quelle que soit leur avancée dans les parcours de vie, mais nie par là-même l'inéquité des perspectives sociales de chacune des générations. Plutôt que de se restreindre à une seule revendication d'accès continu à l'éducation et à l'emploi, il serait souhaitable de remplacer les politiques de « jeunesse » proprement dites, enclavées dans des seuils d'âge et des traitements symptomatiques des difficultés d'insertion, par de plus larges politiques européennes d'investissement vers les générations montantes. Une telle approche répondrait à un double enjeu d'équité, inter- et intra-générationnelle.

Elle renvoie tout d'abord à un enjeu d'équité entre les différentes générations : face au vieillissement de l'Europe occidentale et à ses effets potentiels sur les générations actives de demain, la prise en compte des inégalités de destin social de chaque cohorte -en termes d'insertion, de conditions salariales et de retraites- appelle une réflexion collective et transnationale sur la

---

<sup>25</sup> Guillemard A.-M., *De l'emploi des seniors à la gestion des âges*, Paris, La Documentation Française, 2006.

régulation des offres d'éducation et d'ouverture des marchés du travail. Une reformulation plus « équitable » des termes du contrat social entre générations appelle un renversement de perspective : il ne s'agirait plus d'adapter uniquement les « jeunes » aux exigences de marchés nationaux déséquilibrés ou dérégulés de l'emploi, mais plutôt de proposer des perspectives ouvertes aux nouvelles générations en termes d'offres de formation et de mobilité, en cohérence avec les besoins du marché du travail européen. Une telle approche passerait par exemple par la généralisation de bourses européennes aux études, et par la constitution de projets de formation et d'échange au sein de cursus transnationaux, en fonction d'une régulation collective des besoins d'éducation et d'insertion.

C'est également un enjeu d'équité entre les jeunes générations européennes : au moment où se constitue un espace sans frontière, qui s'ouvre à l'Est, les dispositions individuelles ou collectives à la migration pourraient devenir une ligne de clivage particulièrement structurante, porteuse de nouvelles inégalités. L'ouverture peut accentuer une forme de polarisation des jeunesses européennes en fonction de leur potentiel migratoire ; l'enclavement territorial peut désormais se muer en enclavement social<sup>26</sup>. L'enjeu serait d'assurer les décloisonnements régionaux par la mise en équilibre des marchés de l'éducation et de l'emploi nationaux, tout en développant les vertus intégratrices de l'Europe auprès des jeunes. A ce jour, les politiques nationales s'attachent à combler les effets pervers de leur propre modèle, en se comportant comme autant d'environnements fermés. Or, les manquements et les faiblesses des diverses configurations sociales portent en eux-mêmes les prémises d'arbitrages migratoires à venir ; il convient désormais d'intégrer la dimension supranationale dans la construction de politiques envers les jeunes adultes, afin que les nouvelles générations européennes soient dotées de potentiels équitables ou complémentaires. L'analyse de cette dimension est le préalable nécessaire à la construction d'un modèle européen d'investissement envers les jeunes générations, qui dépasserait les mondes clos des politiques nationales.

---

<sup>26</sup> A partir d'une enquête ethnographique auprès de jeunes ruraux en Bourgogne, Nicolas Renahy montre l'existence d'un tel processus d'enclavement. Renahy N., *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*, Paris, La Découverte, 2005.